Travaux bruyants, bricolage, jardinage

Les Essarts-le-Roi

Les horaires fixés par l'arrêté municipal



Arrêté municipal n° 001 P 20 réglementant la lutte contre le bruit sur la commune des Essarts-le-Roi, 25 septembre 2020, article 2.

En dehors de ces créneaux, le bruit relève du tapage. Un règlement de copropriété peut être plus strict. Information indicative : seul l'arrêté fait foi.

Tous les détails, la source et les mises à jour :
horaires-travaux.fr/commune/78220-les-essarts-le-roi/

Affiche établie le 17/11/2026 · horaires-travaux.fr · Licence Ouverte 2.0